

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 908

12 avril 2008

SOMMAIRE

ACE Industrial Consulting S.A.	43579	International Shoe Design S.A.	43556
Albanos Trust S.A.	43546	Intrada Holding Limited	43538
Artil S.A.	43567	Inversiones Caudal I S.à r.l.	43567
Automotive Group Holding Luxembourg GmbH	43584	Investissements Mécaniques S.A.	43545
Axel Assets Management S.A.	43541	JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l.	43540
Babcock & Brown France Development S.à r.l.	43550	KEB Holding S.A.	43573
BALTEX (Luxembourg) S.A.	43539	KEB S.A.	43573
Beim Weissenkreuz S.A.	43546	Lakeside Invest S.A.H.	43541
Berckenrode Investment S.A.	43538	LE RESTO S.à.r.l. unipersonnelle	43559
Bloomington Holding S.à r.l.	43539	LifCorp. S.à r.l.	43553
Canaco S.A.	43581	L'Immeuble SCI	43582
CFL Cargo	43569	Lusana Participations S.A.	43538
Compagnie de Développement de l'Eau S.A.	43570	Lux-Promotion 2 S.à r.l.	43583
Continental Barley Holding S.A.	43543	Lux-Promotion 3 S.à r.l.	43581
Corning Ventures S.à.r.l.	43539	Lux-Promotion 4 S.à r.l.	43567
Crown Worldwide Movers Sàrl	43570	Motor Car Leasing S.A.	43546
Crown Worldwide Movers Sàrl	43557	Nixe Participations S.A.	43542
Cube Infrastructure Fund	43584	PanEuropean Investments S.à r.l.	43579
Dahlia B SICAR S.C.A.	43581	"Panis" Sàrl	43567
Desmo Investments S.à r.l.	43559	Perlicence S.A.	43579
EFG Universal Advisory Company S.A. ..	43582	Petrus International S.A.	43544
F&C Fund	43542	PM Promotions S.A.	43580
FDM Immo	43540	Quasar S.A.	43569
Fortilux S.A.	43543	Ropperse S.A.	43580
Fun International Holding S.A.	43544	Schleich Luxembourg S.A.	43575
Germanica Property S. à r.l.	43582	Syntaxis Luxembourg Finance S.à r.l.	43584
Hartung Internationale Transporte A.G. ..	43544	Topinambour S.A.	43580
Hofrom S.à.r.l.	43584	TPG Eagle S.à r.l.	43567
ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd	43581	Ulysses Luxembourg S.à r.l.	43560
		Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.	43570

Lusana Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 54.484.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Françoise DUMONT. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

LUSANA PARTICIPATIONS S.A.

F. DUMONT / S. BOUREKBA

Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2008038792/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03491. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2008.

Intrada Holding Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.644.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008039154/220/12.

(080041733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Berckenrode Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 124.656.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 11 mars 2008

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 mars 2008 tenue au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg que:

Première résolution

L'assemblée décide de révoquer avec effet immédiat Monsieur Yves TUMBA MWANA en tant qu'administrateur de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement de Monsieur Yves TUMBA MWANA Monsieur Richard LENERTZ, demeurant à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

En application de l'article 52 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, Monsieur Richard LENERTZ achèvera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008039638/1729/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

BALTEX (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 31, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 137.061.

—
Verwaltungsratssitzung vom 29.02.2008

Der Verwaltungsrat vertreten durch:

a) Herrn Kestutis JURGELIONIS, Kaufmann, wohnhaft in Breite Strasse 68, D-53111 Bonn

b) Frau Jurate JURGELIONIENE, Hausfrau, wohnhaft in Breite Strasse 68, D-53111 Bonn

c) Frau Indre KISIELE, Kauffrau, wohnhaft in Smetonos Str. 37, LT-35168 Panevezys

handelnd in ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglieder der Aktiengesellschaft «BALTEX (Luxembourg) S.A.» zusammengesetzt, welche sich rechtsgültig einberufen erklären um Nachfolgendes zu beschließen:

Erster und einziger Beschluss

Der Verwaltungsrat beschließt einstimmig, im Einverständnis mit der außerordentlichen Generalversammlung vom 29.02.2008, gemäss Artikel 6 der Satzung, Herrn Kestutis JURGELIONIS, Kaufmann, wohnhaft in Breite Strasse 68, D-53111 Bonn, geboren in Rokiskis, am 14.06.1954, mit der täglichen Geschäftsführung sowie der alleinigen Vertretung der Gesellschaft zu beauftragen.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird gegenwärtiges Protokoll abgeschlossen.

K. JURGELIONIS / J. JURGELIONIENE / I. KISIELE.

Référence de publication: 2008039639/206/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2008, réf. LSO-CO02987. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Corning Ventures S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 130.453.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Corning Finance Luxembourg S.à r.l. du 9 août 2007 enregistrée à Luxembourg A.C. le 13 août 2007, relation LAC/2007/22507 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 27 septembre 2007, que son associé unique Corning Finance Cayman Ltd a décidé d'augmenter son capital par l'apport de 302.007.717 (trois cent deux millions sept mille sept cent dix-sept) parts sociales de catégorie A détenues dans la société CORNING VENTURES S.A R.L., soit la totalité de ses actions.

Par conséquent, les parts sociales de la société sont désormais détenues comme suit:

Corning Finance Luxembourg S. à r. l.:

1.187.066.000 (un milliard cent quatre-vingt-sept millions soixante-six mille) parts sociales de catégorie A

131.914.000 (cent trente et un millions neuf cent quatorze mille) parts sociales de catégorie B.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2008.

Pour la Société

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008039640/211/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08082. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Bloomington Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.903.

—
RECTIFICATIF

Une erreur matérielle s'est glissée dans la notice enregistrée en date du 4 mars 2008 sous la référence LSO CO/00729 et déposée en date du 5 mars 2008 sous la référence LO80034822.05.

Le nom du nouvel associé est Triode Investments Limited. Les autres informations publiées sont correctes.

Pour extrait conforme et sincère

Bloomington Holding S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039641/5499/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05010. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 106.899.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société le 7 mars 2008

Les gérants de la Société ont décidé de nommer Monsieur Christian Porwoll, né le 2 mars 1967 au Minnesota, aux Etats-Unis, et résidant au 245 Park Avenue, 10167 New York, Etats-Unis, gérant de la Société avec effet au 7 mars 2008 et pour une durée illimitée.

En conséquence de ce qui précède le conseil de gérance est composé comme suit:

- Monsieur Jean-Christophe Ehlinger;
- Monsieur Steven Greenspan;
- Monsieur Steven Mastrovich;
- Monsieur Karl McCathern;
- Madame Lawrence Fuchs;
- Monsieur Jonathan Griffin;
- Monsieur Richard Crombie; et
- Monsieur Christian Porwoll.

Pour extrait et Publication

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 3 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008039644/5499/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

FDM Immo, Société Anonyme.

Siège social: L-3936 Mondercange, 4, op Feileschterkeppchen.

R.C.S. Luxembourg B 121.280.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 novembre 2007

Quatrième résolution

L'assemblée Générale prend connaissance du changement de la dénomination sociale du commissaire aux comptes, la Fiduciaire Reuter & Huberty SARL étant devenue la Fiduciaire FRH SARL.

Strassen, le 04.03.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008039628/578/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03261. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Lakeside Invest S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 62.790.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 décembre 2007

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Simon TORTELL comme administrateur de la société.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs de catégorie B Madame Beatrice GRIFONI, avocate, née le 12.02.1975 à Florence (Italie) et demeurant à Keplerstrasse 25, 68165 Mannheim (Allemagne) et Madame Kristen SIMAT, née le 07.06.1974 à New York (Etats-Unis d'Amérique) et demeurant au 1, West Street, Suite 3117, 10004 New York (Etats-Unis d'Amérique).

L'assemblée accepte la démission de «LUXREVISION S.à r.l.» comme commissaire de la société.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire la société «INTERNATIONAL MANAGING COMPANY INC.», une société de droit du Panama, établie et ayant son siège à Calle Aquilino De La Guardia, Ocean Business Plaza, 1206 Panama City (République de Panama), inscrite au «Registro Publico de Panama» sous le numéro 567560.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

LAKESIDE INVEST S.A.H.

Luigi BERGAMINI / Romain ZIMMER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008039650/8516/25.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09126. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Axel Assets Management S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.845.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 12 juin 2007

L'an deux mille sept, le 12 juin.

Les actionnaires de la Société sus-dénommée se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à son siège social à Luxembourg et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Les mandats des administrateurs et de l'administrateur-délégué étant arrivé à échéance, l'assemblée a décidé à l'unanimité de les renouveler pour un nouveau mandat d'un an, c'est-à-dire jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2008.

Par conséquent, le conseil d'administration de la société est composé des membres suivants:

- Monsieur Jean-Marc BOUVERAT, dirigeant d'entreprise, demeurant à CH-1231 Conches, 40, Chemin de Concava (également nommé administrateur-délégué).

- Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

- Monsieur Dan EPPS, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Par ailleurs, le mandat du commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie (RCS Luxembourg B 25.797), étant également arrivé à échéance, ce dernier est également renouvelé pour un an et viendra à expiration à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039609/503/29.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02564. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Nixe Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 104.753.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 février 2008 que:

1. Sont réélus au poste d'administrateur pour une période de six années, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2012:

- Monsieur Alain LAM
- Monsieur Bruno BEERNAERTS
- Monsieur Patrick MOINET

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039673/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04567. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

F&C Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 82.782.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2007

En date du 5 décembre 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Ulrich Binninger, en qualité d'Administrateur, avec effet au 5 septembre 2007
- de ratifier la nomination de Monsieur Enrico Turchi, en qualité d'Administrateur, avec effet au 5 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Ulrich Binninger, démissionnaire
- d'accepter la démission de Dr Rainer Krütten, en qualité d'Administrateur, avec effet au 5 septembre 2007
- de ratifier la nomination de Dr Wolfgang Reittinger, en qualité d'Administrateur, avec effet au 5 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Rainer Krütten, démissionnaire
- d'accepter la démission de Monsieur Simon Airey, en qualité d'Administrateur et de Président, avec effet au 5 septembre 2007
- de ratifier la nomination de Madame Allegra Van Hovell, en qualité d'Administrateur, avec effet au 5 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Simon Airey, démissionnaire
- de ratifier la nomination de Monsieur Antonio Thomas, en qualité de Président, avec effet au 5 septembre 2007, en remplacement de Monsieur Simon Airey, démissionnaire
- d'accepter la démission de Monsieur Nick Criticos, en qualité d'Administrateur, avec effet au 20 novembre 2007
- de ratifier la nomination de Monsieur Cristobal Mendez de Vigo, Exchange House Primroze Street, UK-W87HU Londres, en qualité d'Administrateur, avec effet au 20 novembre 2007, en remplacement de Monsieur Nick Criticos, démissionnaire
- de renouveler les mandats de Monsieur Antonio Thomas, de Monsieur Cristobal Mendez de Vigo, de Maître Jacques Elvinger, de Dr Wolfgang Reittinger, de Monsieur Enrico Turchi et de Madame Allegra Van Hovell jusqu'à la prochaine Assemblée Générale en 2008.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2008039654/1024/34.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2008, réf. LSO-CM00704. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Continental Barley Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 18.440.

La société FINDI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.315, nommée administrateur en date du 5 octobre 2005, a désigné Madame Corinne BITTERLICH, née le 2 juillet 1969 à Quierschied (Allemagne), Conseiller Juridique, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 10 octobre 2002, a désigné Monsieur Marc LIMPENS, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

La société MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.316, nommée administrateur en date du 5 octobre 2005, a désigné Monsieur Alain RENARD, né le 18 juillet 1963 à Liège (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A.

FINDI S. à r. l. / MADAS S. à r. l.

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

C. BITTERLICH / A. RENARD

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2008039669/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04706. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Fortilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 30.833.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 octobre 2007

- Monsieur Benoît PARMENTIER, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Monsieur Thierry SIMONIN, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs, pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013, en remplacement des sociétés MADAS S.à r.l., LOUV S.à r.l. et FINDI S.à r.l. qui ne souhaitaient plus se présenter aux suffrages.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de de la société Fin-Contrôle S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 3 octobre 2007.

Certifié sincère et conforme

FORTILUX S.A.

B. PARMENTIER / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008039663/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2008, réf. LSO-CO04197. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Fun International Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 33.811.

La société FINDI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.315, nommée administrateur en date du 05/12/2005, a désigné Madame Corinne BITTERLICH, née le 2 juillet 1969 à Quierschied (Allemagne), Conseiller Juridique, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 25/09/2002, a désigné Monsieur Marc LIMPENS, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

La société MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.316, nommée administrateur en date du 05/12/2005, a désigné Monsieur Alain RENARD, né le 18 juillet 1963 à Liège (Belgique), employé privé, demeurant professionnellement, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 6 novembre 2007.

FUN INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FINDI S. à r. l. / MADAS S. à r. l.

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

C. BITTERLICH / A. RENARD

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2008039671/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04723. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Petrus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 55.363.

La société LOUV S.à r.l. avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 25 septembre 2002, a désigné Madame Ariane VIGNERON, née le 15 octobre 1977, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'à l'an 2008.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.

A. RENARD / LOUV S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

- / A. VIGNERON

- / Représentant permanent

Référence de publication: 2008039670/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04715. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Hartung Internationale Transporte A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 202B, rue de Hamm.

R.C.S. Luxembourg B 84.247.

Auszug der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 27. September 2007 Nummer 26.244

Die Generalversammlung hat einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung nimmt den Rücktritt der folgenden Verwaltungsratsmitglieder an:

- Frau Ramona HOYER;
- Herr Eberhard BILLICH.

Zweiter Beschluss

Anstelle der vorgenannten austretenden Verwaltungsratsmitglieder ernennt die Versammlung folgende Personen:

- Herr Hans-Dieter Hartung, Diplom-Physiker, geboren in Steinbach (Deutschland), am 15. Februar 1948, wohnhaft in D-06647 Bad Bibra, Domberg 8 (Deutschland);
- Herr Bert Weissenborn, Selbständiger, geboren in Querfurt (Deutschland), am 28. Juni 1972, wohnhaft in D-06647 Bad Bibra, Am Schwimmbad 1 (Deutschland).

Demzufolge setzt sich der Verwaltungsrat nunmehr aus folgenden Verwaltungsratsmitgliedern zusammen:

- Herr Marko HARTUNG, Privatangestellter, geboren in Laucha an der Unstrutt (Deutschland), am 3. September 1968, wohnhaft in L-1470 Luxemburg, 66, route d'Esch, handelnd ebenfalls als Vorsitzender des Verwaltungsrates,
- Frau Marie Christine POTTI, Privatangestellte, geboren in Oud-Turnhout (Belgien), am 25. Mai 1960, wohnhaft in L-1470 Luxemburg, 66, route d'Esch, handelnd ebenfalls als Vorsitzende und Delegierte des Verwaltungsrates,
- Herr Hans-Dieter HARTUNG, Diplom-Physiker, geboren in Steinbach (Deutschland), am 15. Februar 1948, wohnhaft in D-06647 Bad Bibra, Domberg 8 (Deutschland);
- Herr Bert WEISSENBORN, Selbständiger, geboren in Querfurt (Deutschland), am 28. Juni 1972, wohnhaft in D-06647 Bad Bibra, Am Schwimmbad 1 (Deutschland).

Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber durch die alleinige Unterschrift eines Vorsitzenden oder Delegierten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Die Versammlung beschliesst dass die Mandate sämtlicher Verwaltungsratsmitglieder sowie der Vorsitzenden und Delegierten des Verwaltungsrates bis zur ausserordentlichen Generalversammlung im Jahre 2013 verlängert werden.

Gezeichnet: Potti, Hartung, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 2 octobre 2007, LAC / 2007 / 29179. — Reçu douze euros 12€.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations..

Senningerberg, den 10. März 2008.

Paul BETTINGEN

Notar

Référence de publication: 2008039850/202/39.

(080041961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Investissements Mécaniques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 46.161.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées
- 2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011:
 - Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur-délégué et Président du Conseil d'administration
 - Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué
 - FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039848/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO02000. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Albanos Trust S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 21.628.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2008:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur, Président du Conseil d'administration et administrateur-délégué

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039846/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08284. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Beim Weissenkreuz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 81-83, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 35.619.

Décisions prises par l'Assemblée Générale du 18 juin 2007

Ont été nommés jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- M. Gérard HOFFMANN, demeurant à 17, rue Nicolas Liez, L-1938 Luxembourg, Administrateur et Président.

- M. Jean-Jacques BEASCH, demeurant à 12, rue Jacques Reifenberg, L-3547 Dudelange, Administrateur.

- M. Paul LUTGEN, demeurant, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

- M. Armand MEYERS, demeurant à 18, rue des Muguets, L-8035 Strassen, Administrateur

- M. Marc ROB, demeurant à 22, rue des Tisserands, L-4999 Schouweiler, Administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039847/504/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01998. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Motor Car Leasing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 99.919.

In the year two thousand and eight, on the twelfth February.

Before Us, Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Motor Car Leasing S.A., a public limited company (société anonyme), established under laws of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 99.919, having its registered office at L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), incorporated pursuant to a notarial deed dated 26 March 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 521, dated 18 May 2004 (the Company).

The articles of incorporation of the Company (the Articles of Incorporation) have been amended several times and lastly pursuant to a notarial deed dated 25 September 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2411, dated 25 October 2007.

The Meeting is opened at 4 p.m. with Mr Gérard Neiens, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, as chairman.

The chairman appoints Mrs Gaëlle Arcadias, lawyer, residing professionally in Luxembourg, as secretary of the Meeting. The Meeting elects Mrs Aline Giersch, employee, residing professionally in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting. The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to hereafter as the Members of the Bureau or the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

I. the shareholders of the Company (the Shareholders) present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will be signed by the Shareholders present and/or the holders of powers of attorney who represent the Shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the persons who represent the Shareholders who are not present and the undersigned notary, will remain attached to these minutes;

II. it appears from the attendance list that all the two thousand one hundred and fifty (2,150) shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000), representing the entire subscribed share capital of the Company of two million one hundred and fifty thousand euro (EUR 2,150,000), are present or duly represented at the Meeting. The Shareholders present or represented declare that they have had due notice of, and have been duly informed of the agenda prior to, the Meeting. The Meeting decides to waive the convening notices. The Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda, set out below;

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices.
2. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred thousand euro (EUR 300,000) in order to bring the share capital from its present amount of two million one hundred and fifty thousand euro (EUR 2,150,000), represented by two thousand one hundred and fifty (2,150) shares having a nominal value of thousand euro (EUR 1,000) each, to an amount of two million four hundred and fifty thousand euro (EUR 2,450,000) by the creation and issue of three hundred (300) new shares of the Company, having a nominal value of thousand euro (EUR 1,000) each.
3. Waiver by Mr Pierre Colas of his preferential subscription right.
4. Intervention, subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2. above.
5. Amendment of the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.
6. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any director of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).
7. Ancillary provisions.

IV. the Meeting, after deliberation, passed the following resolutions by an unanimous vote:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at this Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three hundred thousand euro (EUR 300,000) in order to raise it from its current amount of two million one hundred and fifty thousand euro (EUR 2,150,000) to a total amount of two million four hundred and fifty thousand euro (EUR 2,450,000) by the issuance of three hundred (300) new shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000) each.

The Meeting, after having ascertained that the other existing Shareholder, Mr Pierre Colas, waived his preferential subscription right, resolves to accept the full subscription of all the three hundred (300) new shares by the shareholder Aiguille LTD, a company incorporated as a private company limited by shares under the laws of Mauritius on 4 February 2004, and having its registered office at 3rd Floor, Suite 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, P.O. Box 1070, Port Louis.

here represented by Mr Gérard NEIENS, aforementioned,
by virtue of a proxy under private seal given on 12th of February 2008.

The said proxy, after having been signed "*ne varietur*" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

These new shares have been fully paid up in cash, so that the amount of three hundred thousand euro (EUR 300,000) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

"The Company's subscribed share capital is fixed at two million four hundred and fifty thousand euro (EUR 2,450,000) represented by two thousand four hundred and fifty (2,450) shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000) each."

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any director of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated to be approximately EUR 3.500,00.

There being no further business on the agenda, the Meeting is closed at 4.30 p.m..

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF The present notarial deed is drawn in Luxembourg, 58, rue Charles Martel, on the date mentioned at the beginning of the present deed.

The document having been read to the persons appearing, the said appearing persons signed together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze février.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Motor Car Leasing S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper (Immeuble B), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 99.919, constituée suivant acte notarié en date du 26 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 521 du 18 mai 2004 (la Société).

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié en date du 25 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2411 en date du 25 octobre 2007.

La séance est ouverte à 15h30 sous la présidence de Maître Gérard Neiens, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Gaëlle Arcadias, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Aline Giersch, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président, la secrétaire et la scrutatrice forment les Membres du Bureau ou le Bureau.

Le Bureau étant ainsi constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. les actionnaires de la Société (les Actionnaires) présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence, signée par les Actionnaires et/ou les mandataires des Actionnaires représentés en vertu de procurations émises par ces derniers et les membres du Bureau. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des Actionnaires représentés et par le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes minutes;

II. il résulte de cette liste de présence que les deux mille cent cinquante (2.150) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) représentant l'intégralité du capital social souscrit d'un montant de deux millions cent cinquante mille euros (EUR 2.150.000) de la Société sont présentes ou représentées à la présente Assemblée. Les Actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour antérieurement à l'Assemblée. L'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation. L'Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, indiqués ci-après;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois cent mille euros (EUR 300.000) de manière à le porter de son montant actuel de deux millions cent cinquante mille euros (EUR 2.150.000), représenté par deux mille cent cinquante (2.150) actions ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, au montant total de deux millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 2.450.000) au moyen de l'émission de trois cents (300) nouvelles actions de la Société, ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.

3. Renonciation par M. Pierre Colas à son droit de souscription préférentiel.

4. Intervention, souscription et libération en espèces de l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus.

5. Modification subséquente de l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus.

6. Modification du registre des actions de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, avec pouvoir et autorité donnés à tout administrateur de la Société et à tout juriste ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publications de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

7. Divers.

IV. l'Assemblée, après délibération, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, qui leur a été communiqué préalablement.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois cent mille euros (EUR 300.000) pour le porter de son montant actuel de deux millions cent cinquante mille euros (EUR 2.150.000) à un montant total de deux millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 2.450.000) par l'émission de trois cents (300) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune.

L'Assemblée, après avoir constaté que l'autre Actionnaire existant, Monsieur Pierre COLAS, a renoncé à son droit de souscription préférentiel, accepte la souscription intégrale de toutes les trois cents (300) nouvelles actions par l'actionnaire Aiguille LTD, une société établie comme une "private company limited by shares" sous le droit mauricien constituée en date du 4 février 2004, avec siège social au 3ieme étage, Suite 340-345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, B.P. 1070, Port Louis,

ici représentée par Maître Gérard Neiens, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 12 février 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ces nouvelles actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de trois cent mille euros (EUR 300.000) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

Suite de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

"Le capital social souscrit de la Société est fixé à deux millions quatre cent cinquante mille euros (EUR 2.450.000) représenté par deux mille quatre cent cinquante (2.450) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société et à tout juriste ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 3.500,00.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève l'Assemblée à 16h30.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties, le texte anglais fera foi en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

DONT ACTE, Fait et passé à Luxembourg, 58, rue Charles Martel, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Gérard Neiens, Gaëlle Arcadias, Aline Giersch et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008. LAC / 2008 / 7394. — Reçu mille cinq cents euros à 0,5 %: 1.500 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008039918/7241/191.

(080042353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Babcock & Brown France Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 163.350,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 117.936.

In the year two thousand and eight, on the twelfth of February.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1) Mr. Didier GRESPIER, real estate developer, born in Grez-sur-Loing (France), on April 1, 1952, residing professionally at 46 bis, cours Gay Lussac 87000 Limoges (France),

and

2) Babcock & Brown European Investments S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 109.507 (BBEI),

both here represented by Ms. Tulay Sonmez, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given on February 6th and 8th, 2008.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to enact the following:

I. Mr. Didier GRESPIER and BBEI are the sole shareholders of Babcock & Brown France Development S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 14, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1773, page 85071, on September 22, 2006 (the Company).

II. The articles of association of the Company were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on September 10, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2474, page 118747, on October 31, 2007.

III. The share capital of the Company is presently set at one hundred sixty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 163,325) represented by four thousand five hundred seventy-one (4,571) Class C1 shares (the C1 Shares), one thousand nine hundred sixty-one (1,961) Class C2 shares (the C2 Shares) and one (1) Class D share (the D Share) in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

- Mr. Didier GRESPIER holds the C2 Shares.

- BBEI holds the C1 Shares and the D Share.

IV. The agenda of the meeting is the following:

a. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-five euro (EUR 25) so as to bring the share capital of the Company to one hundred sixty-three thousand three hundred fifty euro (EUR 163,350) by way of the issuance of one (1) new Class D share, in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25);

b. Subscription to the increase specified under item a. above, and payment; and

c. Amendment of article 5.1 of the articles of association in order to reflect the above share capital increase.

Now, therefore, the appearing parties, acting through their proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The meeting resolve to increase the subscribed capital of the Company by an amount of twenty-five euro (EUR 25) so as to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred sixty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 163,325) to one hundred sixty-three thousand three hundred fifty euro (EUR 163,350) by way of the issuance of one (1) new Class D share, in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25), having the same rights and obligations as the already existing Class D share.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, BBEI, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to one (1) new Class D share and to have it fully paid up by way of the contribution in cash.

The justifying documents of the subscription and of the payment have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Such contribution in an aggregate amount of one million five hundred thousand euro (EUR 1,500,000) made to the Company is to be allocated as follows:

- an amount of twenty-five euro (EUR 25) is to be allocated to the Class D share capital account; and
- an amount of one million four hundred ninety-nine thousand nine hundred seventy-five euro (EUR 1,499,975) is allocated to the D share premium reserve account.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is fixed at one hundred sixty-three thousand three hundred fifty euro (EUR 163,350) represented by four thousand five hundred seventy-one (4,571) Class C1 shares, one thousand nine hundred sixty-one (1,961) Class C2 shares and two (2) Class D shares, in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up."

There being no further business, the meeting is closed.

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately nine thousand five hundred euro (EUR 9,500).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing parties, the proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le douze février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Mr. Didier GRESPIER, développeur immobilier, né à Grez-sur-Loing (France), le 1^{er} avril, 1952, résidant professionnellement à 46 bis, cours Gay Lussac 87000 Limoges (France),

et

2) Babcock & Brown European Investments S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.507 (BBEI),

les deux comparants sont ici représentés par M^e Tulay Sonmez, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de deux procurations données à Luxembourg, le 6 et 8 février 2008.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de ce qui suit:

I. Mr. Didier GRESPIER et BBEI sont les seuls associés de Babcock & Brown France Development S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 14 juillet, 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1773, page 85071, le 22 septembre 2006 (la Société);

II. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois selon acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 10 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2474, page 118747, le 31 octobre 2007.

III. Le capital social de la Société est actuellement fixé à cent soixante-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 163.325) représenté par quatre mille cinq cent soixante et onze (4.571) parts sociales de Classe C1 (les Parts C1), mille

neuf cent soixante et une (1.961) parts sociales de Classe C2 (les Parts C2) et une part sociale de Classe D (la Part D) sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

- Mr. Didier GRESPIER détient les Parts C2.
- BBEL détient les Parts C1 et la Part D.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- a. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25), afin de porter le capital social de la Société à cent soixante-trois mille trois cent cinquante euros (EUR 163.350), par la création et l'émission d'une (1) nouvelle part sociale de Classe D, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25);
- b. Souscription à l'augmentation susmentionnée au point a. et paiement; et
- c. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital.

Sur quoi, les parties comparantes, agissant par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25), afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent soixante-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 163.325) à cent soixante-trois mille trois cent cinquante euros (EUR 163.350), par la création et l'émission de d'une (1) nouvelle part sociale de Classe D, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25), qui aura les droits et obligations attachés à la part sociale de Classe D existante suivant la modification des statuts de la Société.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits exposés, BBEL, préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à une (1) nouvelle part sociale de Classe D et la libérer entièrement par un apport en espèces.

Les documents justifiant la souscription et le paiement ont été présentés au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Ledit apport d'un montant total d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000) fait à la Société sera affecté comme suit:

- un montant de vingt-cinq euros (EUR 25) est affecté au compte capital de Classe D de la Société; et
- un montant d'un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 1.499.975) sera affecté au compte de prime d'émission de Classe D de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de plus de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent soixante-trois mille trois cent cinquante euros (EUR 163.350), représenté par quatre mille cinq cent soixante et onze (4.571) parts sociales de Classe C1, mille neuf cent soixante et une (1.961) parts sociales de Classe C2 et deux (2) parts sociales de Classe D sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Rien ne restant l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à environ neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est dressé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date telle qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 février 2008, LAC/2008/6859. — Reçu sept mille cinq cents euros Eur 1% = 7.500.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008039906/5770/158.

(080042546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

LifCorp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch, Zone d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 130.625.

In the year two thousand and eight, on the fifteenth day of February.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1. New PEL S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, and having its registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 122.532;

2. Mr Paul Wolff, manager, with professional address at L-2176 Luxembourg, 5, rue Nicolas Margue,

3. Mr Michel Wolter, manager, with professional address at L-2447 Luxembourg, 13, rue du Rost,

all three here represented by Ms Astrid WAGNER, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of three proxies under private seal given in Capellen and London on 13th respectively 15th of February 2008;

All aforementioned proxies, after having been initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties are the shareholders of LifCorp S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 130.625, incorporated pursuant to a notarial deed dated 30 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2077 on 24 September 2007 (hereafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of the undersigned notary dated 28 December 2007, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing parties, represented as stated above, representing the entire share capital, request the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of eight thousand one hundred fifty euro (EUR 8,150), in order to bring it from its current amount of fourteen million one hundred seventy thousand nine hundred euro (EUR 14,170,900) to an amount of fourteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 14,162,750), through the cancellation of one hundred sixty-three (163) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) held by Mr Paul Wolff and one hundred sixty-three (163) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) held by Mr Michel Wolter;

2. Increase of the share capital from its amount of fourteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 14,162,750) represented by five hundred sixty-six thousand five hundred ten (566,510) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to sixteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 16,162,750) through the issue of eighty thousand (80,000) new shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, through a contribution in kind consisting of a note issued by the Company;

3. Subsequent amendment of Article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company.

The appearing parties, represented as stated above, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of eight thousand one hundred fifty euro (EUR 8,150) in order to bring it from its current amount of fourteen million one hundred seventy thousand nine hundred euro (EUR 14,170,900) to an amount of fourteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 14,162,750), through the cancellation of one hundred sixty-three (163) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) held by Mr Paul Wolff and one hundred sixty-three (163) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) held by Mr Michel Wolter.

As a result, the share capital of fourteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 14,162,750) is represented by five hundred sixty-six thousand five hundred ten (566,510) shares, out of which one thousand six hundred fifteen (1,615) shares shall be held by Michel Wolter; one thousand six hundred fifteen (1,615) shares shall be held by Paul Wolf; and five hundred sixty-three thousand two hundred eighty (563,280) shares shall be held by New Pel S.à r.l.

Further to such capital reduction, the members resolve that the amount resulting from the cancellation of the shares of eight thousand one hundred fifty euro (EUR 8,150) shall be allocated to the share premium.

Second resolution

The members decide to increase the share capital from its current amount of fourteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 14,162,750) represented by five hundred sixty-six thousand five hundred ten (566,510) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each up to sixteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 16,162,750) through the issue of eighty thousand (80,000) new shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The eighty thousand (80,000) new shares are subscribed by New PEL S.à r.l., aforementioned, at a total price of two million euro (EUR 2,000,000) all of which are allocated to the share capital.

These eighty thousand (80,000) shares have been fully paid up through a contribution in kind consisting of a note of an aggregate amount of two million euro (EUR 2,000,000) issued by the Company to New PEL S.à r.l. (the "Note"), resulting in the redemption of the Note.

The proof of the existence and of the value of the Note of two million euro (EUR 2,000,000) has been produced to the undersigned notary by a management report issued on February 13, 2008, which will remain attached to the present deed to be registered therewith.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, Article 6, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall read henceforth as follows:

" **Art. 6. paragraph 1.** The Company's share capital is set at sixteen million one hundred sixty-two thousand seven hundred fifty euro (EUR 16,162,750) represented by six hundred forty-six thousand five hundred ten (646,510) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each."

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, this person signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quinze février.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu:

1. New PEL S.à r.l., une société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.532,

2. Monsieur Paul Wolff, gérant, résidant professionnellement à L-2176 Luxembourg, 5, rue Nicolas Margue,

3. Monsieur Michel Wolter, gérant, résidant professionnellement à L-2447 Luxembourg, 13, rue du Rost,

tous les trois ici représentés par Mademoiselle Astrid WAGNER, avocat résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé données à Capellen et Londres, le 13 respectivement 15 février 2008; Les prédictes procurations resteront, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, annexées aux présentes acte pour être enregistrées en même temps.

Les comparants sont les seuls associés de LifCorp S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-8308 Capellen, 38, rue Pafbruch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.625, constituée suivant acte notarié en date du 30 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2077 du 24 septembre 2007 (ci-après la "Société").

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de huit mille cent cinquante euros (EUR 8.150) pour réduire son montant actuel de quatorze millions cent soixante-dix mille neuf cents euros (EUR 14.170.900) à quatorze millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 14.162.750) par l'annulation de cent soixante-trois (163) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, détenues par M. Paul Wolff et cent soixante-trois (163) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, détenues par M. Michel Wolter;

2. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de quatorze millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 14.162.750) représenté par cinq cent soixante-six mille cinq cent dix (566.510) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, jusqu'à seize millions cent soixante-deux mille

sept cent cinquante euros (EUR 16.162.750) par l'émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par apport en nature constitué d'une dette émise par la Société;

3. Modification subséquente de l'article 6 paragraphe 1 des statuts de la Société.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de réduire le capital social de la Société d'un montant de huit mille cent cinquante euros (EUR 8.150) pour le réduire de son montant actuel de quatorze millions cent soixante-dix mille neuf cents euros (EUR 14.170.900) à quatorze millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 14.162.750) par l'annulation de cent soixante-trois (163) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, détenues par Monsieur Paul Wolff et cent soixante-trois (163) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, détenues par Monsieur Michel Wolter.

Par conséquent, le capital social de quatorze millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 14.162.750) est représenté par cinq cent soixante-six mille cinq cent dix (566.510) parts sociales, dont mille six cent quinze (1.615) parts sociales seront détenues par Michel Wolter, mille six cent quinze (1.615) parts sociales seront détenues par Paul Wolff, et cinq cent soixante-trois mille deux cent quatre-vingt (563.280) parts sociales seront détenues par NewPel S.à r.l.

Suite à la réduction de capital, les associés décident que le montant résultant de l'annulation des parts sociales de huit mille cent cinquante euros (EUR 8.150) est alloué à la prime d'émission.

Seconde résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de son montant actuel de quatorze millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 14.162.750) représenté par cinq cent soixante-six mille cinq cent dix (566.510) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, jusqu'à seize millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 16.162.750) par l'émission de quatre-vingt (80.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les quatre-vingt mille (80.000) parts sociales nouvelles sont souscrites par New PEL S.à r.l., susmentionnée, pour un montant total de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) entièrement affecté au capital social.

Les quatre-vingt mille (80.000) parts sociales souscrites sont entièrement libérées par apport en nature constitué d'une dette de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) qu'à la Société à envers New PEL S.à r.l. (la "Dette"), aboutissant au rachat de la Dette.

La preuve de la valeur de la Dette d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) a été soumise au notaire soussigné par un management report daté du 13 février 2008, qui restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 6, paragraphe 1 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. paragraphe 1.** Le capital social est fixé à seize millions cent soixante-deux mille sept cent cinquante euros (EUR 16.162.750) représenté par six cent quarante-six mille cinq cent dix (646.510) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Astrid WAGNER et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008, LAC / 2008 / 7418. — Reçu dix milles euros à 0,5 %: 10.000,- €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008039919/7241/163.

(080042306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

International Shoe Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 63.730.

Im Jahre zweitausendacht, den fünfzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Joëlle BADEN, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft INTERNATIONAL SHOE DESIGN S.A., mit Sitz in L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 63.730 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde des Notars Christine DOERNER, mit Amtswohnsitz in Bettembourg, vom 25. März 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 444 vom 18. Juni 1998.

Die Satzung wurde ein Mal gemäss Urkunde des Notars Robert SCHUMAN, mit Amtswohnsitz in Differdingen, vom 20. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 620 vom 20. April 2002, umgeändert.

Die Versammlung wird um 10.30 Uhr unter dem Vorsitz von Frau Kerstin Kleudgen, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, eröffnet.

Die Vorsitzende beruft Fräulein Kim Albert, Privatbeamtin, mit Berufsanschrift in Luxemburg, zur Sekretärin.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Frank Stolz-Page, Privatbeamter, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I.- Dass die Tagesordnung folgenden Worlaut hat:

Tagesordnung:

- 1) Verlegung vom Gesellschaftssitz nach L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
- 2) Liquidierung der Gesellschaft.
- 2) Ernennung von Lux-Fiduciaire S.à r.l. zum Liquidator.

II.- Dass die anwesenden oder vertretene Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und die Stückzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind; diese Anwesenheitsliste, welche durch die anwesenden Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und die Mitglieder des Verwaltungsvorstands unterschrieben wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden. Die Vollmachten, welche durch die Erschienenen "ne varietur" unterschrieben wurden bleiben ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

III.- Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über vorstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

IV. Dass die gegenwärtige Generalversammlung ordnungsgemäß gebildet ist und sodann zu vorstehender Tagesordnung beschlussfähig ist.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt nach L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die sofortige Auflösung und Liquidation der Aktiengesellschaft INTERNATIONAL SHOE DESIGN S.A..

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung bestimmt und ernennt zum Liquidator die Gesellschaft Lux-Fiduciaire S.à r.l., mit Sitz in L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer B 65.819 und erteilt ihm die weitestgehenden Befugnisse so wie sie durch Artikel 144 bis 148 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und durch die späteren Abänderungsgesetze vorgesehen sind.

Der Liquidator kann insbesondere alle Handlungen durchführen welche in den Artikeln 144 und 145 des Gesetzes vom 10. August 1915 vorgesehen sind, ohne eine vorherige Genehmigung durch die Generalversammlung beantragen zu müssen.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Kerstin Kleudgen, Kim Albert, Frank Stolz-Page und Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008, LAC / 2008 / 7410. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. March 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008039921/7241/65.

(080042280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Crown Worldwide Movers Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 74.653.

In the year two thousand eight, on the thirteenth of February.

Before Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

CROWN WORLDWIDE HOLDINGS LTD, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Hong Kong, having its registered office at Suite 2001, Mass Mutual Tower, 38, Gloucester Road, Wanchai, Hong Kong, recorded with the Trade and Companies' Register of Hong Kong under number 59765 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Gerard SCHANK, attorney-at-law, with professional address at L-2670 LUXEMBOURG, 59, boulevard de Verdun, by virtue of a proxy given in Hong Kong on the 6th of February 2008,

Such appearing party, represented as stated hereabove, is the sole shareholder of "CROWN WORLDWIDE MOVERS, S.à r.l.", a limited liability company ("société à responsabilité limitée") (the "Company"), having its registered office at L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, incorporated pursuant to a notarial deed dated March 1st, 2000, recorded with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 74.653, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 448 on the 26 June 2000.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, required the undersigned notary to state the following resolutions:

1. Amendment of the purpose of the Company;
2. Subsequent amendment of Article 2 of the articles of incorporation;
3. Authorization in favour of the Company to guarantee the debts subscribed by the company CROWN WORLDWIDE HOLDINGS LTD within the framework of the issuing of bonds.
4. Miscellaneous

First resolution

The Sole Shareholder decides to widen the purpose of the Company in order to allow the Company to take participations, to acquire securities and interests, to grant loans, advances or guarantees to undertakings in which it has an interest as well as to companies or undertakings that are part of the group to which it belongs.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Sole Shareholder decides to amend Article 2 of the articles of incorporation which henceforth will have to be read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company shall be the participation in any way whatsoever in commercial, industrial, financial or other undertakings, whether of Luxembourgish or foreign nationality, the acquisition of any securities and interests by means of participation, contribution, subscription, take-over or purchase option, negotiation or in any other way, including the acquisition of patents and licences, their management and enhancement, and the granting to those undertakings in which it has an interest of any assistance, loans, advances or guarantees.

The Company shall also have as its object the financing of any company or undertaking that is part of the group to which it belongs. The Company may grant such companies or undertakings any assistance, loans, advances or guarantees. The Company may ensure its financing using its own funds, bank credits, loans, advances or guarantees granted by one or more companies or undertakings that are part of the group to which it belongs, or advances that may be granted by partners in the companies or undertakings of the group.

Finally, the Company may carry on all or any of the businesses of packers, warehousemen, movers, storers, shipping and forwarding agents, carriers of passengers and goods by land, sea and air, travel agents, agents for and contractors and operators of all forms of transport by land, sea and air. Booking and ticket agents, bussiness similar to the main objects and bussiness of the Company or which may usefully be carried on in connection therewith or be identical or sub-servient

thereto or may appear to the Company capable of being advantageously carried on or calculated directly or indirectly to increase the value of or render more profitable any of the properties, assets, rights or interests of the Company.

The Company may carry out any industrial, commercial or financial activity that may promote achievement of its object either directly or indirectly.

The Company may open branches in the country or abroad."

Third resolution

The Sole Shareholder decides not to take any resolution with regard to item three of the agenda of the meeting.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the representative of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same the representative and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le treize février.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

a comparu:

CROWN WORLDWIDE HOLDINGS LTD, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois de Hong Kong, ayant son siège social à Suite 2001, Mass Mutual Tower, 38, Gloucester Road, Wanchai, Hong Kong, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 59765 (l'"Associée Unique"),

représentée par Maître Gérard SCHANK, avocat, résidant professionnellement à L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Hong Kong, le 6 février 2008.

La comparante, dûment représentée comme dit ci-avant, est l'associée unique de "CROWN WORLDWIDE MOVERS S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, régie selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.653, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 448 du 26 juin 2000.

L'Associée Unique, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Modification de l'objet social de la Société;
2. Modification afférente de l'article 2 des statuts;
3. Autorisation en faveur de la société de garantir les obligations souscrites par la société CROWN WORLDWIDE HOLDINGS LTD dans le cadre de l'émission d'obligations
4. Divers.

Première résolution

L'Associée Unique décide d'élargir l'objet social de la Société afin de lui permettre de prendre des participations, d'acquérir des titres et droits, et d'accorder des prêts, avances et sûretés aux sociétés et entreprises auxquelles elle s'intéresse de même qu'aux sociétés et entreprises faisant partie du groupe auquel elle appartient.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'autre part, la Société a pour objet le financement de toute société ou entreprise faisant partie du groupe auquel elle appartient. La Société peut accorder à ces sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties. La Société peut assurer son financement par des fonds propres, par des crédits bancaires, par des prêts, avances ou garanties qu'une ou plusieurs sociétés ou entreprises faisant partie du groupe auquel elle appartient viendront à lui octroyer ou par des avances que les associés des sociétés et entreprises du groupe viendront à lui accorder.

Finalement, la Société pourra exercer toutes activités propres aux professions d'emballeur, d'entrepoteur, de démenageur, de magasinier, d'agent de transport et d'expédition, de transporteur de passagers et de marchandises par terre,

mer et air, d'agent de voyage, d'agent, entrepreneur et exploitant de transports de tout genre par terre, mer et air, d'agent de réservation et de vente de billets, ainsi que toutes activités similaires aux objets principaux et activités essentielles de la Société ou pouvant utilement être exercées en connexion avec ceux-ci, ou y étant identiques ou accessoires, ou pouvant, de l'avis de la Société, être exercées de manière profitable, ou estimées augmenter directement ou indirectement la valeur ou la rentabilité de quelconques biens, avoirs, droits ou participations de la Société.

La Société pourra avoir toute activité industrielle, commerciale ou financière de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet.

La société peut ouvrir des succursales à l'intérieur et à l'extérieur du pays."

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de ne pas prendre de résolution concernant le point trois de l'ordre du jour de l'assemblée. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du représentant de la comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même représentant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. SCHANK et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 février 2008, LAC / 2008 / 7405. — Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008039922/7241/126.

(080042272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

LE RESTO S.à.r.l. unipersonnelle, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9065 Ettelbruck, 7, rue Abbé Henri Müller.

R.C.S. Luxembourg B 103.166.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mars 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008039999/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 14 mars 2008, réf. DSO-CO00124. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080042911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Desmo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 131.619.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mars 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008039873/201/12.

(080042726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Ulysses Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 156.472.728,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 125.646.

In the year two thousand and seven, on the tenth of October.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Ulysses Participation S.à r.l., a société à responsabilité limitée, organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office in L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre, not yet registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, here duly represented by its manager Mrs. Emanuela Brero, residing in Luxembourg.

Such appearing party is the sole shareholder of Ulysses Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office in L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under Section B, number 125 646, incorporated pursuant to the deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Nidenranven, Grand Duchy of Luxembourg on March 15, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated May 31, 2007, number 1015. The articles of association have been amended for the last time on July 3, 2007 pursuant to a deed of Maître Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated September 12, 2007, number 1962 (the "Company").

The appearing party representing the entire share capital then reviewed the following agenda:

Agenda:

1. Creation of four classes of preferred shares: preferred A shares, preferred B shares, preferred C shares, preferred D shares;
2. Subsequent insertion of a new paragraph 5 into Article 6 of the articles of association of the Company;
3. Subsequent amendment of Article 12 of the articles of association of the Company;
4. Increase of the share capital of the Company by one hundred fifty-six million four hundred sixty thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 156,460,228) from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) up to one hundred fifty-six million four hundred seventy-two thousand seven hundred twenty-eight Euro (EUR 156,472,728), through the issue of:
 - seven billion eight hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand four hundred (7,822,386,400) ordinary shares,
 - one billion nine hundred and fifty-five million nine hundred and nine thousand and one hundred (1,955,909,100) preferred A shares,
 - one billion nine hundred and fifty-five million nine hundred and nine thousand and one hundred (1,955,909,100) preferred B shares,
 - one billion nine hundred and fifty-five million nine hundred and nine thousand and one hundred (1,955,909,100) preferred C shares, and
 - one billion nine hundred and fifty-five million nine hundred and nine thousand and one hundred (1,955,909,100) preferred D shares, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each;
5. Approval and acceptance of the payment of the new shares through a contribution in kind;
6. Subsequent amendment of paragraph 1 of Article 6 of the articles of association of the Company.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to divide the shares capital into ordinary shares and preferred shares and to create four classes of preferred shares:

- preferred A shares;
- preferred B shares;
- preferred C shares;
- preferred D shares.

The rights of the preferred shares will be defined in a new paragraph 5 of Article 6 and in Article 12.

The existing shares shall hereafter be referred to as the ordinary shares.

Second resolution

Further to the above resolution, the sole shareholder resolves to insert the following new paragraph into Article 6 of the articles of association of the Company between paragraph 4 and paragraph 5 of Article 6:

"6.5. Repurchase of Shares

6.5.1 The Company may repurchase its shares under due observance of the provisions of the law governing commercial companies and these articles of association.

6.5.2 Furthermore, subject to compliance with Luxembourg law, the sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall be entitled, and the holders of the last class of shares based on (i) alphabetical order of the preferred shares (ii) followed by the ordinary shares, which is still in issue at a given moment (the "Last Class of Shares") shall be entitled to request the sole Manager or the Board of Managers, to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares or to the sole Manager or the Board of Managers as the case may be, specifying the number of relevant shares of the Last Class of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date").

6.5.3 Each share of the Last Class of Shares repurchased in accordance with this Article 6.5 shall entitle its holder to a pro rata portion of the sum of the distributable profit of the Company plus the aggregate par value of all the shares of the Last Class of Shares to be repurchased (the "Repurchase Price").

6.5.4 The repurchase of the shares of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under the law and the Articles. Therefore, the repurchase can only be made by using sums met out of profit, or a fresh issue of shares or from sums allocated to distributable reserves such as the share premium reserve.

6.5.5 Immediately after the payment of the Repurchase Price, the sole Manager, or in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall take all appropriate measures, including but not limited to convening a General Meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased the shares of the Last Class of Shares."

Third resolution

Further to the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend Article 12 of the articles of association which shall be read as follows:

" **Art. 12. Distribution of profits.**

12.1 The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represents the net profit.

12.2 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

12.3 To the extent that the holders of shares declare a dividend in any financial year any distributable profits shall be allocated in the following priority:

(i) first and exclusively to the holders of the preferred A shares an amount up to zero point two per cent (0.2%) of the par value of the preferred A shares for the full accounting year payable pro rata temporis; then

(ii) second and exclusively to the holders of the preferred B shares an amount up to zero point three per cent (0.3%) of the par value of the preferred B shares for the full accounting year payable pro rata temporis; then

(iii) third and exclusively to the holders of the preferred C shares an amount up to zero point four per cent (0.4%) of the par value of the preferred C shares for the full accounting year payable pro rata temporis; then

(iv) fourth and exclusively to the holders of the preferred D shares an amount up to zero point five per cent (0.5%) of the par value of the preferred D shares for the full accounting year payable pro rata temporis; then

(all such distributions referred to in (i) to (iv) being the "Preferential Dividend")

(v) provided that all the Shareholders hold at least one (1) share in the Last Class of Shares, any distributable profits remaining after deduction of the Preferential Dividend (the "Statutory Distributable Profit") shall be allocated to the holders of the Last Class of Shares. In the event that not all the Shareholders hold at least one (1) share in the Last Class of Shares upon a declaration of a dividend, any distributable profit shall be allocated pro rata to the holders of all the shares without regard to the Class to which they belong.

12.4 Notwithstanding the foregoing, dividends shall be payable by the Company only when and to the extent declared by the board of managers.

12.5 Within the limits as set out by law and by Article 12.3. of the articles, interim dividends may be distributed upon resolution of the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers, at any time and once or several times during a given financial year, subject to the satisfaction of the following conditions:

- the statutory accounts of the previous fiscal year must have been approved by the shareholder(s);
- interim accounts not older than one month preceding the distribution date must be prepared by the sole manager or in case of plurality of managers, the board of managers;
- such interim dividend may only be paid out of the interim profits of the current financial year plus any distributable reserves, plus any profits carried forward minus any losses carried forward."

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital by one hundred fifty-six million four hundred sixty thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 156,460,228) from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR

12,500) up to one hundred fifty-six million four hundred seventy-two thousand seven hundred twenty-eight Euro (EUR 156,472,728), through the issue of:

- seven billion eight hundred twenty-two million three hundred eighty-six thousand four hundred (7,822,386,400) ordinary shares,
- one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred A shares,
- one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred B shares,
- one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred C shares, and
- one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred D shares, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each;
- Six billion five hundred two million five hundred eighty-eight thousand seven hundred (6,502,588,700) new ordinary shares, one billion six hundred twenty-five million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred (1,625,959,700) new preferred A shares, one billion six hundred twenty-five million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred (1,625,959,700) new preferred B shares, one billion six hundred twenty-five million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred (1,625,959,700) new preferred C shares, one billion six hundred twenty-five million nine hundred fifty-nine thousand seven hundred (1,625,959,700) new preferred D shares have been subscribed by Ulysses Participation S.à r.l., aforementioned, which has contributed to the Company 694,200 shares, each having a par value of EUR 0.01 of Ulixes Holding B.V., a besloten vennootschap organized under the laws of the Netherlands, with registered office at Amsterdam and main office at Schiphol Boulevard 285 WTC Tower B, 1118BH, Luchthaven Schiphol, Amsterdam, the Netherlands, registered with the Chambers of Commerce of Amsterdam, under the number 34279361.

Nine hundred forty-eight million six hundred four thousand six hundred (948,604,600) new ordinary shares, two hundred thirty-seven million one hundred fifty-one thousand one hundred (237,151,100) new preferred A shares, two hundred thirty-seven million one hundred fifty-one thousand one hundred (237,151,100) new preferred B shares, two hundred thirty-seven million one hundred fifty-one thousand one hundred (237,151,100) new preferred C shares, two hundred thirty-seven million one hundred fifty-one thousand one hundred (237,151,100) new preferred D have been subscribed by Parcom Buy Out Fund II B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, with registered office at Olympia 4 -c, 1213 NT Hilversum, the Netherlands, recorded with the Register of the Chamber of Commerce of Gooi en Eemland under the number 32123585, here represented by Mr. Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10 October 2007, which has contributed to the Company 363,600 shares, each having a par value of EUR 0.01 of Ulixes Holding B.V. aforementioned. Said proxy, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Three hundred seventy-one million one hundred ninety-three thousand one hundred (371,193,100) new ordinary shares, ninety-two million seven hundred ninety-eight thousand three hundred (92,798,300) new preferred A shares, ninety-two million seven hundred ninety-eight thousand three hundred (92,798,300) new preferred B shares, ninety-two million seven hundred ninety-eight thousand three hundred (92,798,300) new preferred C shares, ninety-two million seven hundred ninety-eight thousand three hundred (92,798,300) new preferred D have been subscribed by Goldman Sachs Investments Ltd. organized under the laws of Bermuda, with registered office at Bermuda, Hamilton HM 11, Clarendon House, 2 Church Street, here represented by Mr. Jean-Marc Ueberecken, LL.M. residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10 October 2007, which has contributed to the Company which has contributed to the Company 142,200 shares, each having a par value of EUR 0.01 of Ulixes Holding B.V. aforementioned. Said proxy, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to this deed in order to be registered therewith.

All the shares have been subscribed at a total price of one hundred fifty-six million four hundred sixty thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 156,460,228), all of which has been allocated to the share capital.

Fifth resolution

The sole shareholder further approves and accepts the payment of the subscribed shares through a contribution in kind, as defined in Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as modified, which provides for capital duty exemption, consisting of 1,200,000 shares of Ulixes Holding B.V., aforementioned, all contributed by Ulysses Participation S.à r.l., Parcom Buy Out Fund II B.V. and Goldman Sachs Investments Ltd. aforementioned.

The proof of the existence and the value of the 1,200,000 shares of Ulixes Holding B.V. has been produced to the undersigned notary through a declaration of the board of managers of the Company.

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, paragraph 1 of article 6 of the articles of association of the Company is amended and shall read as follows:

"6.1.1 The Company's corporate capital is fixed at one hundred fifty-six million four hundred seventy-two hundred seven hundred twenty-eight Euro (EUR 156,472,728) represented by seven billion eight hundred twenty-three million six hundred thirty-six thousand four hundred (7,823,636,400) ordinary shares (parts sociales), one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred A shares, one billion nine hundred fifty-

five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred B shares, one billion nine hundred and fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred C shares one billion nine hundred fifty-five million nine hundred nine thousand one hundred (1,955,909,100) preferred D shares of one eurocent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Capital duty exemption request

Considering that this deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of more than 65% of the shares of a company having its registered office in a European Union Member State, the Company requests under Article 4-2 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxy holder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the above appearing party, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix octobre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Ulysses Participation S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre, non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, ici dûment représentée par sa gérante Mme Emanuela Brero demeurant à Luxembourg.

Lequel comparant agissant en qualité d'associé unique de Ulysses Luxembourg S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 5, Place du Théâtre, non encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée selon acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg le 15 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 31 mai 2007, numéro 1015. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 3 juillet 2007 par acte de Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 septembre 2007, numéro 1962 (la "Société").

Le comparant représentant l'entière part du capital social a revu l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Création de quatre catégories de parts préférentielles: parts sociales préférentielles de catégorie A, parts sociales préférentielles de catégorie B, parts sociales préférentielles de catégorie C, parts sociales préférentielles de catégorie D;
2. Subséquente insertion d'un nouveau paragraphe 5 dans l'article 6 des statuts de la Société;
3. Subséquente modification de l'article 12 des statuts de la Société;
4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent cinquante-six millions quatre cent soixante mille deux cent vingt-huit Euros (EUR 156,460,228) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) jusqu'à cent cinquante-six millions quatre cent soixante-douze mille sept cent vingt-huit Euros (EUR 156.472.728), par l'émission de:
 - sept milliards huit cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille quatre cents (7.822.386.400) nouvelles parts sociales ordinaires,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie A,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie B,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie D,
 d'une valeur nominale d'un eurocentime (EUR 0,01) chacune;
5. Approbation et acceptation du paiement des parts sociales nouvellement émises par apport en nature;
6. Modification subséquente du paragraphe 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de répartir les parts sociales en parts sociales ordinaires et en parts sociales préférentielles et de créer quatre catégories de parts sociales préférentielles:

- parts sociales préférentielles de catégorie A;
- parts sociales préférentielles de catégorie B;
- parts sociales préférentielles de catégorie C;
- parts sociales préférentielles de catégorie D.

Les droits attachés aux parts sociales préférentielles seront définis dans un nouveau paragraphe 5 de l'article 6 ainsi que dans l'article 12 des statuts de la Société.

Les parts sociales existantes seront dénommées ci-après les parts sociales ordinaires.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'associé unique décide d'insérer le nouveau paragraphe suivant dans l'article 6 des statuts de la Société entre les paragraphes 4 et 5 de l'article 6:

"6.5. Rachat de Parts Sociales

6.5.1 La Société pourra racheter ses parts sociales sous condition d'observer les dispositions de la loi régissant les sociétés commerciales et ses statuts.

6.5.2 En outre, sous condition d'observer les dispositions légales luxembourgeoises, le Gérant unique, ou en cas de plusieurs Gérants, le Conseil de Gérance aura droit, et les titulaires de la dernière catégorie de parts sociales sur base de (i) l'ordre alphabétique des parts sociales préférentielles (ii) suivi des parts sociales ordinaires, qui est toujours émise à un moment donné (la " Dernière Catégorie de Parts Sociales ") auront le droit de demander le Gérant unique ou le Conseil de Gérance de racheter entièrement la Dernière Catégorie de Parts Sociales à tout moment par notification des titulaires de la Dernière Catégorie de Parts Sociales ou le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, en précisant le nombre de parts sociales de la Dernière Catégorie de Parts Sociales à racheter et la date à laquelle le rachat aura lieu (la "Date de Rachat").

6.5.3 Chaque part sociale de la Dernière Catégorie de Parts Sociales rachetée selon les dispositions de cet article 6.5 donnera à son titulaire le droit à une part pro rata de la somme du profit distribuable de la Société plus la valeur nominale globale de toutes les parts sociales de la Dernières Catégories de Parts Sociales à racheter (le "Prix de Rachat").

6.5.4 Le rachat des parts sociales de la Dernière Catégorie de Parts Sociales ne pourra avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous de la valeur du capital social souscrit et des réserves qui ne peuvent être distribuées selon la Loi et les Statuts. Ainsi, le rachat ne pourra être effectué qu'en utilisant des montants provenant des bénéfices, ou d'une nouvelle émission de parts sociales, ou des montants versés aux réserves distribuables telles que la réserve de la prime d'émission de parts sociales.

6.5.5 Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le Gérant unique, ou en cas de plusieurs Gérants, le Conseil de Gérance prendra les mesures nécessaires, y compris, mais non exclusivement, la convocation d'une Assemblée Générale en vue de réduire le capital social par l'annulation des parts sociales de la Dernière Catégorie de Parts Sociales rachetée."

Troisième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'associé unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société qui sera désormais lu comme suit:

" **Art. 12. Distribution du bénéfice.**

12.1 Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

12.2. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

12.3 Dans la mesure où les détenteurs de parts sociales déclarent un dividende pendant l'exercice social, les bénéfices distribuables doivent être distribués dans l'ordre suivant:

(i) en priorité et exclusivement aux détenteurs des parts sociales préférentielles A, un montant de zéro virgule deux pourcent (0,2%) de la valeur des parts sociales préférentielles A pour la totalité de l'exercice social payable pro rata temporis; puis

(ii) deuxièmement et exclusivement aux détenteurs de parts sociales préférentielles B, un montant de zéro virgule trois pourcent (0,3%) de la valeur des parts sociales préférentielles B pour la totalité de l'exercice social, payable pro rata temporis; puis

(iii), troisièmement et exclusivement aux détenteurs de parts sociales préférentielles C, un montant de zéro virgule quatre pour cent (0,4%) de la valeur des parts sociales préférentielles C pour la totalité de l'exercice social, payable pro rata temporis; puis

(iv) quatrièmement et exclusivement aux détenteurs de parts sociales préférentielles D, un montant de zéro virgule cinq pourcent (0,5%) de la valeur des parts sociales préférentielles D pour la totalité de l'exercice social, payable pro rata temporis; puis

(tous ces dividendes mentionnés aux (i) à (iv) sont les "Dividendes Préférentiels")

(v) pourvu que tous les Associés détiennent au moins une (1) part sociale dans la Dernière Catégorie de Parts Sociales, tout bénéfice distribuable restant après déduction du Dividende Préférentiel (le "Bénéfice Légal Distribuable") sera distribué aux détenteurs de la Dernière Catégorie de Parts Sociales. Au cas où tous les Associés ne détiennent pas au moins une (1) part sociale dans la Dernière Catégorie de Parts Sociales sur déclaration d'un dividende, les bénéfices distribuables seront distribués pro rata aux détenteurs de toutes les parts sociales sans considération de la Catégorie à laquelle ils appartiennent.

12.4 Nonobstant ce qui est prévu ci-dessus, les dividendes seront payable par la Société seulement au moment et dans la proportion décidés par le conseil de gérance.

12.5 Dans les limites légales et dans les limites imposées par l'article 12.3 de ces statuts, des dividendes intérimaires peuvent être distribués suite à une résolution du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, à tout moment et une ou plusieurs fois durant un exercice social donné, lorsque sont satisfaites les conditions suivantes:

- les comptes statutaires de l'exercice social précédent doivent avoir été approuvés par le(s) associé(s),
- les comptes intérimaires, arrêtés à une date non antérieure à un mois avant la date de distribution doivent être préparés par le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance,
- un tel dividende intérimaire peut seulement être payé sur les profits intérimaires de l'exercice social en cours plus toute réserve distribuable, plus tout bénéfice reporté moins toute perte reportée."

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de cent cinquante-six millions quatre cent soixante mille deux cent vingt-huit Euros (EUR 156,460,228) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) jusqu'à cent cinquante-six millions quatre cent soixante-douze mille sept cent vingt-huit Euros (EUR 156.472.728), par l'émission de:

- sept milliards huit cent vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-six mille quatre cents (7.822.386.400) nouvelles parts sociales ordinaires,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie A,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie B,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C,
 - un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie D,
- d'une valeur nominale d'un eurocentime (EUR 0,01) chacune.

- Six milliards cinq cent deux millions cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cents (6.502.588.700) nouvelles parts sociales ordinaires, un milliard six cent vingt-cinq millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (1.625.959.700) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie A, un milliard six cent vingt-cinq millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (1.625.959.700) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie B, un milliard six cent vingt-cinq millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (1.625.959.700) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C, un milliard six cent vingt-cinq millions neuf cent cinquante-neuf mille sept cents (1.625.959.700) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie D, ont été souscrites par Ulysses Participation S.à.r.l., susmentionné, qui a contribué à la Société 694,200 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 0,01 de Ulixes Holding B.V., une besloten vennootschap régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam et son bureau principal à Schiphol Boulevard 285 WTC Tower B, 1118BH, Luchthaven Schiphol, Amsterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam, sous le numéro 34279361.

Neuf cent quarante-huit millions six cent quatre mille six cents (948.604.600) nouvelles parts sociales ordinaires, deux cent trente-sept mille cent cinquante-et-un mille cent (237.151.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie A, deux cent trente-sept mille cent cinquante-et-un mille cent (237.151.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie B, deux cent trente-sept mille cent cinquante-et-un mille cent (237.151.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C, deux cent trente-sept mille cent cinquante-et-un mille cent (237.151.100) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie D, ont été souscrites par Parcom Buy Out Fund II B.V., une besloten vennootschap régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Olympia 4 -c, 1213 NT Hilversum, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Gooi en Eemland sous le numéro 32123585, ici représentée par M. Jean-Marc Uebe-recken, LL.M. demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 10 octobre 2007, qui a contribué à la Société 363.600 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 0,01 de Ulixes Holding B.V. sus-mentionnée, laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Trois cent soixante et onze mille cent quatre-vingt-treize mille cent (371.193.100) nouvelles parts sociales ordinaires, quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents (92.798.300) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie A, quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents (92.798.300) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie B, quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents (92.798.300) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie C, quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents (92.798.300) nouvelles parts sociales préférentielles de catégorie D, ont été souscrites par Goldman Sachs Investments Ltd., régie par les lois des Bermudes, ayant son siège social aux Bermudes, Hamilton HM 11, Clarendon House, 2 Church Street, ici représentée par M. Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 10 octobre 2007, qui a contribué à la Société 142,200 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 0,01 de Ulixes Holding B.V. susmentionnée, laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Toutes les actions ont été souscrites pour un montant global de cent cinquante-six millions quatre cent soixante mille deux cent vingt-huit Euros (EUR 156.460.228) dont l'entièreté a été affecté au capital social.

Cinquième résolution

L'associé unique approuve et accepte la libération des parts sociales souscrites par apport en nature, tel que défini à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport, consistant en 1.200.000 parts sociales de Ulixes Holding B.V., contribuées par Ulysses Participation S.à.r.l., Parcom Buy Out Fund II B.V. et Goldman Sachs Investments Ltd., susmentionnées.

La preuve de l'existence et de la valeur des 1.200.000 parts sociales de Ulixes Holding B.V. a été soumise au notaire soussigné par une déclaration du conseil de gérance de la Société.

Sixième résolution

A la suite des résolutions précédentes, le paragraphe 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

"6.1.1 Le capital social est fixé à cent cinquante-six millions quatre cent soixante-douze mille sept cent vingt-huit Euros (EUR 156.472.728) représenté par sept milliards, huit cent vingt-trois mille six cent trente-six mille quatre cents (7,823,636,400) parts sociales ordinaires, un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) parts sociales préférentielles de catégorie A, un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) parts sociales préférentielles de catégorie B, un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) parts sociales préférentielles de catégorie C, un milliard neuf cent cinquante-cinq millions neuf cent neuf mille cent (1.955.909.100) parts sociales préférentielles de catégorie D, d'une valeur nominale d'un eurocentime (0,01 EUR), toutes entièrement souscrites et libérées."

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de plus de 65% des actions d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert, sur base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du mandataire de ce même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Brero, J-M. Ueberecken et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 octobre 2007. LAC/2007/31486. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008039890/5770/395.

(080042436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Lux-Promotion 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.
R.C.S. Luxembourg B 103.796.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Pétange, le .03.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039830/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05360. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

"Panis" Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 29, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 112.509.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 3 mars 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2008039851/2724/13.

(080042263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Artil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 88.434.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 11 février 2008 ont été nommés, jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010:

- Luc BRAUN, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Horst SCHNEIDER, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur,
- EURAUDIT Sàrl, 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039845/504/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08254. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

**Inversiones Caudal I S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TPG Eagle S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 132.966.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth day of the month of February.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TPG Partners V, L.P., a limited partnership under the laws of Delaware with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 and registered with the Secretary of State of Delaware under number 60073400, acting through its general partner TPG GenPar V, L.P., a limited partnership under the laws of Delaware with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County

of New Castle, Delaware 19801 and registered with the Secretary of State of Delaware under number 60071940, acting in turn through its general partner TPG Advisors V, Inc. a corporation incorporated under the laws of Delaware and registered with the Secretary of State of Delaware under number 60069893; being the sole shareholder of "TPG Eagle S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, being registered with the register of trade and companies of Luxembourg under number RCS B 132 966 and having its registered office at 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated by deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 19th October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2725 of 27th November 2007,

represented by Me Martin Michard, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy given under private seal, which shall be registered together with the present deed.

The appearing party requested the notary to record as follows:

1. The sole shareholder of the Company holding all twelve thousand five hundred (12,500) shares in issue is duly represented and has taken the resolutions on the following item:

(A) Change of name of the Company into "Inversiones Caudal I S.à r.l." and consequential amendment of article 1 of the articles of incorporation as set forth below:

" Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Inversiones Caudal I S.à r.l." (the "Company") is hereby formed between the holders of the shares and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation."

Thereafter the following resolution was passed:

First resolution

It is resolved to change the name of the Company into "Inversiones Caudal I S.à r.l.". In consequence, it is resolved to amend article 1 of the articles of incorporation as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TPG Partners V, L.P., une société de type Limited Partnership constituée conformément aux lois de l'Etat de Delaware ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 60073400, agissant par son General Partner TPG GenPar V, L.P., une société de type Limited Partnership constituée conformément aux lois de l'Etat de Delaware ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801 et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 60071940, agissant à son tour par son General Partner TPG Advisors V, Inc., une société constituée conformément aux lois de l'Etat de Delaware et enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 60069893; étant l'associé unique de "TPG Eagle S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 132 966 et ayant son siège social au 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée le 19 octobre 2007 par acte de M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2725 du 27 novembre 2007,

représentée par M^e Martin Michard, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, qui sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

La partie comparante a requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique de la Société détenant toutes les douze mille cinq cent (12.500) parts sociales émises est dûment représenté et a pris des résolutions sur le point suivant:

(A) Changement de la dénomination sociale de la Société en "Inversiones Caudal I S.à.r.l." et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er} . Dénomination.** Il est formé par l'associé et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Inversiones Caudal I S.à.r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes."

Par la suite, il a été décidé comme suit:

Première résolution

Il est décidé de changer la dénomination sociale de la Société en "Inversiones Caudal I S.à.r.l.". En conséquence, il est décidé de modifier l'article 1 des statuts tel que prévu dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour l'assemblée fut clôturée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société suite au présent acte sont estimés à mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg. Date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: M. MICHARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 mars 2008, Relation: LAC/2008/9096. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008039900/211/91.

(080042204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Quasar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 92.571.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 12 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010.

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039842/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

CFL Cargo, Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 11, boulevard Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.314.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2008039852/7241/11.

(080042364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Crown Worldwide Movers Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 74.653.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2008039856/7241/11.

(080042274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Compagnie de Développement de l'Eau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 64.375.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 11 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1. La démission de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur est acceptée.

2. Est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039841/504/20.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07015. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.126.375,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 115.926.

In the year two thousand and seven, on the fifth of February.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of «Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à.r.l.», having its registered office at 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 8 March 2006, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 115.926, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 30 June 2006 number 1264 page 60638.

The meeting is conducted by Mr Patrick Van Hees, jurist in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg, proxy-holder of the shareholders.

The proxy-holder declares and requests the notary to act that:

I. The shareholders, present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 80,000 (eighty thousand) Class A Shares, 80,000 (eighty thousand) Class B Shares, 80,000 (eighty thousand) Class C Shares, 80,000 (eighty thousand) Class D Shares and 80,000 (eighty thousand)

Class E Shares of EUR 25 (twenty-five Euro) representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and resolve on all items of the agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of EUR 126,375 (one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy-five Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 10,000,000 (ten million Euros) to EUR 10,126,375 (ten million one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy-five Euros) by creating and issuing 1,011 (one thousand eleven) new class A shares, 1,011 (one thousand eleven) new class B shares, 1,011 (one thousand eleven) new class C shares, 1,011 (one thousand eleven) new class D shares, 1,011 (one thousand eleven) new class E shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each with a share premium of EUR 51.57 (fifty-one Euros and fifty-seven cents) per each new share and to be subscribed and fully paid (as well as the share premium) by a new shareholder, Centerview VNU L.L.C, by contribution in cash.

2. Amendment of Article 5.1 of the Company's Articles of Association in order to reflect the share capital increase.

3. Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the meeting unanimously adopted the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of EUR 126,375 (one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy-five Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 10,000,000 (ten million Euros) to EUR 10,126,375 (ten million one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy-five Euros) by creating and issuing 1,011 (one thousand eleven) new class A shares, 1,011 (one thousand eleven) new class B shares, 1,011 (one thousand eleven) new class C shares, 1,011 (one thousand eleven) new class D shares, 1,011 (one thousand eleven) new class E shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each with a share premium of EUR 51.57 (fifty-one Euros and fifty-seven cents) per each new share and to be subscribed and fully paid (as well as the share premium) by a new shareholder, Centerview VNU L.L.C. by contribution in cash.

Subscription and payment

- Centerview VNU L.L.C, here represented by Mr. Patrick Van Hees, here-above named, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe to 1,011 (one thousand eleven) new class A shares, 1,011 (one thousand eleven) new class B shares, 1,011 (one thousand eleven) new class C shares, 1,011 (one thousand eleven) new class D shares, 1,011 (one thousand eleven) new class E shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each for a total subscription price of EUR 387,048.74 (three hundred and eighty-seven thousand forty-eight Euros and seventy-four cents), which is the equivalent of USD 500,260.49 (five hundred thousand two hundred and sixty American Dollars and forty-nine cents) at the conversion rate as of the date of this extraordinary general meeting of shareholders (i.e. EUR 1.- = USD 1.2925.-), whereof EUR 126,375 (one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy-five Euros) as payment of the par value of the new shares and EUR 260,673.74 (two hundred and sixty thousand six hundred and seventy-three Euros and seventy-four cents) as payment of the share premium, which have been fully paid by a contribution in cash so that the amount of USD 500,260.49 (five hundred thousand two hundred and sixty American Dollars and forty-nine cents) (EUR 387,048.74 (three hundred and eighty-seven thousand forty-eight Euros and seventy-four cents) pursuant to the conversion rate as of the date of the present meeting) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend Article 5.1 of the Company's Articles of Association which shall read as follows:

« **Art. 5.1.** The corporate capital is fixed at EUR 10,126,375 (ten million one hundred and twenty-six thousand three hundred and seventy five Euros), represented by 81,011 (eighty one thousand and eleven) class A shares (the «Class A Shares»), 81,011 (eighty one thousand and eleven) class B shares (the «Class B Shares»), 81,011 (eighty one thousand and eleven) class C shares (the «Class C Shares»), 81,011 (eighty one thousand and eleven) class D shares (the «Class D Shares») and 81,011 (eighty one thousand and eleven) class E shares (the «Class E Shares») of EUR 25 (twenty-five Euros) each (hereafter collectively referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred as the «Shareholders».

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about five thousand five hundred Euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq février.

Par-devant Maître Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à.r.l., ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.926, constituée suivant acte par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 8 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1264, page 60638 à la date de 30 juin 2006.

L'assemblée est conduite par Patrick Van Hees, juriste à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, mandataire des associés.

Ceci exposé, le mandataire déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les associés, présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration ne varietur, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 80.000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales de Classe A, les 80.000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales de Classe B, les 80.000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales de Classe C, les 80.000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales de Classe D et les 80.000 (quatre-vingt mille) Parts Sociales de Classe E de EUR 25 (vingt-cinq Euros), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les associés déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent aux formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 126.375 (cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 10.000.000 (dix millions Euros) à EUR 10.126.375 (dix million cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «A», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «B», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «C», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «D», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «E» de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, plus une prime d'émission de EUR 51,57 (cinquante et un Euros et cinquante-sept centimes) pour chaque nouvelle part sociale souscrite et entièrement payé (ainsi que la prime d'émission) par un nouvel associé, Centerview VNU L.L.C. par un apport en numéraire.

2. Modifier l'article 5.1 des statuts de la Société de manière à refléter l'augmentation de capital.

3. Divers.

Après approbation des points précités, l'assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 126.375 (cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 10.000.000 (dix millions Euros) à EUR 10.126.375 (dix million cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros) par la création et l'émission de 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «A», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «B», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «C», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «D», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «E» de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune, plus une prime d'émission de EUR 51,57 (cinquante et un Euros et cinquante-sept centimes) pour chaque nouvelle part sociale souscrite et entièrement payé (ainsi que la prime d'émission) par un nouvel associé, Centerview VNU L.L.C. par un apport en numéraire.

Souscription et paiement:

- Centerview VNU L.L.C, ci-après représenté par Patrick Van Hees, nommé ci-avant, en vertu d'une procuration sous-seing privée, déclare souscrire comme il suit à 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «A», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «B», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «C», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «D», 1.011 (mille onze) nouvelles Parts Sociales «E» de EUR 25 (vingt cinq Euros) chacune, pour un montant globale de EUR 387.048,74 (trois cent quatre-vingt-sept mille quarante-huit Euros et soixante-quatorze centimes), qui est égale en USD à USD 500.260,49 (cinq cent mille deux cent soixante Dollars américains et quarante-neuf centimes) au taux de change au jour de l'assemblée générale extraordinaire des associés (à savoir: EUR 1,- = USD 1,2925.-), dont EUR 126.375 (cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros) sont alloués comme paiement de la valeur des nouvelles parts sociales

et EUR 260.673,74 (deux cent soixante mille six cent soixante-treize Euros et soixante-quatorze centimes) sont alloués comme paiement de la prime d'émission, qui ont été entièrement payés par un apport en numéraire de telle façon que le montant de USD 500.260,49 (cinq cent mille deux cent soixante Dollars américains et quarante-neuf centimes) (EUR 387.048,74 (trois cent quatre-vingt-sept mille quarante-huit Euros et soixante-quatorze centimes) suivant le taux de change au jour de cette assemblée générale) est maintenant à la disposition de la Société, dont preuve a été donnée au notaire qui le reconnaît expressément.

Seconde résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article 5.1 des Statuts de la Société qui doivent être lu comme suit:

«**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à EUR 10.126.375 (dix millions cent vingt-six mille trois cent soixante-quinze Euros), représenté par 81.011 (quatre-vingt un mille et onze) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»), 81.011 (quatre-vingt un mille et onze) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), 81.011 (quatre-vingt-un mille et onze) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»), 81.011 (quatre-vingt-un mille et onze) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D») et 81.011 (quatre-vingt-un mille et onze) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E») de EUR 25 (vingt-cinq Euros) chacune (ci-après conjointement définies comme «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont ensemble définis comme les «Associés».

Coûts

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à cinq mille cinq cents euros.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite à la personne comparante et dont le notaire connaît le nom, prénom, état civil et résidence, les personnes prémentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: P. VAN HEES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 février 2007. Volume 157 s Folio 80 Case 8. - Reçu trois mille huit cent soixante-dix euros quarante-neuf cents (3.870,49 EUR).

Le Receveur (signé) J. MULLER.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2007.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008039945/242/166.

(080042633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

KEB S.A., Société Anonyme, (anc. KEB Holding S.A.).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 91.778.

L'an deux mille huit, le vingt et un février.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KEB HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 91778, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 février 2003, publié au Mémorial C numéro 370 du 4 avril 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Antonio FERNANDES, employé privé, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Sophie ERK, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement."

2.- Changement de la dénomination sociale en KEB S.A.

3.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement."

De ce fait la société a cessé d'exister sous le régime d'une société anonyme holding régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en KEB S.A.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de KEB S.A."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: FERNANDES - ERK - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 février 2008, Relation GRE/2008/921. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 mars 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008039937/231/84.

(080042747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Schleich Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 98.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 122.657.

In the year two thousand eight, on the twenty-seven day of February,

Before us, Maître Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg, acting as the representative of Schleich Luxembourg SA, société anonyme, having its registered office at 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 122.657 and incorporated under the Luxembourg law pursuant to a deed dated on 16 November 2006 and published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 174 dated 14 February 2007, page 8308, acting pursuant to the resolutions of the Board of Directors of the Company effective on 21 December 2007, an excerpt of which, initialled ne varietur by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

The appearer, acting in his said capacity, has required the undersigned notary to state his declaration as follows:

1. The Company was incorporated pursuant to a notarial deed of the notary Henri Hellinckx, residing in Mersch, dated 16 November 2006 and its articles of association (the "Articles") have been published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 174 dated 14 February 2007, page 8308.

2. The Articles have been amended pursuant to a notarial deed of the notary Henri Hellinckx, residing in Mersch, dated 14 December 2006, enacting an increase of the share capital of the Company by an amount of sixty-three thousand Euros (EUR 63,000.-), so as to bring the Company's share capital from its amount of thirty-two thousand Euros (EUR 32,000.-) to ninety-five thousand euros (EUR 95,000.-), published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 846 dated 10 May 2007, page 40565. The Articles have been last amended pursuant to a notarial deed of the notary Joseph Elvinger, undersigned, dated on 31 October 2007, not yet published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

3. The share capital is fixed at ninety-five thousand Euros (EUR 95,000.-), represented by:

- thirty-thousand (30,000) registered shares of class A with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- eight thousand (8,000) registered shares of class B with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- thirty-thousand (30,000) registered shares of class C with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- eight thousand (8,000) registered shares of class D with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%).

4. Pursuant to article 8.2 of the Articles, the Company has an un-issued but authorised capital fixed at one million Euro (EUR 1,000,000.-).

5. The increase of the share capital shall be realised within the strict limits defined in the paragraphs 3,4,5 and 6 of the article 8 of the Articles, which are as follows:

"8.3 The authorised and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amending the Articles.

8.4 Within the limits of the authorised share capital set out under Article 8.2, the share capital may be increased by an additional amount of one million Euro (EUR 1,000,000.-) at the initiative of the Board, with or without an issue premium, in accordance with the terms and conditions set out below by creating and issuing new Shares, it being understood that:

8.4.1 The authorization will expire five years after the date of publication of the extraordinary general meeting of Shareholders restating the Articles dated 14 December 2006, but that at the end of such period a new period of authorization may be approved by resolution of the general meeting of Shareholders;

8.4.2 the Board is authorised to issue new Shares in one or more steps as it may determine from time to time in its discretion;

8.4.3 the Board may waive the preferential right of the existing Shareholders in the Company to subscribe for the new Shares created pursuant to article 8.4.

8.5 The Board is authorised to do all things necessary to amend article 5 in order to record the change of share capital following an increase pursuant to article 8.4; the Board is empowered to take or authorise the actions required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law. Furthermore the Board may delegate to any duly authorised Director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

8.6 This increase of the share capital decided by the Board within the limitations of the authorised share capital may be subscribed for, and Shares may be issued with, or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash or by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board."

6. In the resolutions of the Board of Directors of the Company effective on 21 December 2007, the Board of Directors of the Company resolved, in compliance with the paragraphs 3,4,5 and 6 of article 8 of the Articles, to increase the share capital of the Company with an amount of three thousand Euros (EUR 3,000.-) in order to raise it from its current amount of ninety-five thousand Euros (EUR 95,000.-) to ninety-eight thousand Euros (EUR 98,000.-), by creating and issuing one thousand two hundred (1,200) new class B shares each with a par value of one Euro twenty-five Cents (EUR 1.25), issued with a total share premium of seventy-three thousand five hundred Euros (EUR 73,500.-) and having the same rights as the existing class B shares in the Company (the "New Class B Shares") and one thousand two hundred (1,200) new class D shares each with a par value of one Euro twenty-five Cents (EUR 1.25), issued with a total share premium of seventy-three thousand five hundred Euros (EUR 73,500.-) and having the same rights as the existing class D shares in the Company (the "New Class D Shares") (the New Class B Shares and the New Class D Shares being together referred to as the "New Shares").

7. The New Shares were fully subscribed by Schefold Beteiligungs GbR, a civil law partnership incorporated and existing under the law of Germany, with address at Klosterhof 18/2, 89077 Ulm, Germany, represented by Mr. Erich Schefold, residing at Klosterhof 18/2, 89077 Ulm, Germany.

8. The New Shares were fully paid up through contributions in cash of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000.-) allocated as follows: three thousand euros (EUR 3000.-) to the share capital of the Company and one hundred forty seven thousand euros (EUR 147,000.-) to the share premium account of the Company.

9. The justifying documents of the subscription and of the payment of the New Shares have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges receipt. Therefore, the capital increase is effective as of 21 December 2007 at which the New Shares have been fully paid up.

10. As a consequence of such increase of the share capital of the Company, article 5 of the Articles is amended and reads as follows as of 21 December 2007:

"5. The subscribed capital is set at ninety-eight thousand Euros (EUR 98,000.-) represented by:

- thirty-thousand (30,000) registered shares of class A (the "Class A Shares") with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- nine thousand two hundred (9,200) registered shares of class B (the "Class B Shares") with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- thirty-thousand (30,000) registered shares of class C (the "Class C Shares") with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%);
- nine thousand two hundred (9,200) registered shares of class D (the "Class D Shares") with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%).

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares are together referred to as the "Shares".

The holders of the Shares are referred to as the "Shareholders"."

11. As a consequence of such increase of the share capital of the Company by way of the authorised capital clause, article 8.2 of the Articles is amended and reads as follows as of 21 December 2007:

"8.2 The total un-issued but authorised capital of the Company is fixed at nine hundred ninety-seven thousand Euros (EUR 997,000.-) and is subject to specific limits and conditions set out below."

12. The Board of Directors has further decided to have the above-mentioned increases of the share capital enacted by a Luxembourg notary and to grant any lawyers from Kremer Associés & Clifford Chance, acting individually and with full power of substitution, a power of attorney to have the above-mentioned increases of the subscribed capital of the Company and the consequential amendment to the Articles recorded in a deed of notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at three thousand euros.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt sept février,

Par devant Nous, Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de Schleich Luxembourg SA, (la "Société") société anonyme, ayant son siège social au 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen (Grand Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 122.657 et constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'un acte en date du 16 novembre 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 174 du 14 février 2007, page 8308, agissant en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré aux termes des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la Société effectives en date du 21 décembre 2007, dont un extrait restera, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, qui agit ès qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1. La Société a été constituée en vertu d'un acte notarié en date du 16 novembre 2006 fait par le notaire Henri Hellincks, résidant à Mersch, et ses statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 174 du 14 février 2007, page 8308.

2. Les Statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 14 Décembre 2006 fait par le notaire Henri Hellincks, résidant à Mersch, constatant une augmentation du capital de la Société d'un montant de soixante-trois mille Euros (EUR 63.000,-) pour le porter de son montant de trente-deux mille Euros (EUR 32.000,-) à quatre-vingt-quinze mille Euros (EUR 95.000,-), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 846 du 10 mai 2007, page 40565. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié du 31 octobre 2007 fait par le notaire Joseph Elvinger, soussigné, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

3. Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre-vingt-quinze mille Euros (95.000,- EUR) représenté par:

- trente mille (30.000) actions nominatives de classe A d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- huit mille (8.000) actions nominatives de classe B d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- trente mille (30.000) actions nominatives de classe C d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- huit mille (8.000) actions nominatives de classe D d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%).

4. Conformément à l'article 8.2 des Statuts, la totalité du capital non-émis mais autorisé de la Société est fixé à un million d'Euros (1.000.000,- EUR).

5. L'augmentation du capital social de la Société doit être réalisée dans le strict respect des limites et conditions définies aux paragraphes 3,4,5 et 6 de l'article 8 des Statuts, qui sont les suivantes:

"8.3 Le capital autorisé et le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.4 Dans les limites du capital autorisé précisé à l'article 8.2, le capital peut être augmenté d'un montant supplémentaire d'un million d'euros (1.000.000,- EUR) à l'initiative du Conseil d'Administration, avec ou sans prime d'émission, en conformité avec les conditions décrites ci-dessous en créant et en émettant de nouvelles Actions, étant entendu que:

8.4.1 l'autorisation expirera cinq années après la date de publication de l'assemblée générale extraordinaire relative à la refonte des statuts du 14 décembre 2006, mais à la fin de cette période, une nouvelle période d'autorisation pourra être approuvée par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires;

8.4.2 le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de nouvelles Actions à sa discrétion, de temps à autre en une ou plusieurs étapes, comme il pourra en juger utile;

8.4.3 le Conseil d'Administration peut renoncer au droit préférentiel des Actionnaires actuels de la Société de souscrire à de nouvelles Actions créées en vertu de l'article 8.4.

8.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à faire tout ce qui est nécessaire pour modifier l'article 5 afin d'enregistrer la modification du capital social suivant une augmentation conformément à l'article 8.4; le Conseil d'Administration est habilité à prendre ou à autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification en conformité à la Loi. De plus, le Conseil d'Administration peut déléguer à n'importe quel Administrateur ou autre dirigeant

de la Société dûment habilité, ou à toute autre personne dûment autorisée, la mission d'accepter des souscriptions et de recevoir des paiements pour des Actions représentant une partie, ou la totalité de tels montants de capital augmentés.

8.6 Une telle augmentation du capital social décidée par le Conseil d'Administration dans les limites du capital social autorisé pourra faire l'objet d'une souscription, et les Actions pourront être émises avec ou sans prime d'émission et libérées par un apport en nature ou en numéraire ou par conversion des créances en capital de toute autre manière que le Conseil d'Administration pourra déterminer."

6. Dans les résolutions effectives en date du 21 décembre 2007 par le Conseil d'Administration de la Société, celui-ci a décidé, conformément aux paragraphes 3,4,5 et 6 de l'article 8 des Statuts, d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois mille Euros (3000,- €) pour porter ainsi le capital social de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-quinze mille Euros (95.000,- €) à quatre-vingt-dix huit mille Euros (98.000,- €), par la création et l'émission de mille deux cents (1.200) nouvelles Actions de Classe B d'une valeur nominale d'un Euro et vingt cinq centimes (1,25 €) chacune émises avec une prime d'émission s'élevant à soixante-treize mille cinq cents Euros (EUR 73.500,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les Actions existantes de Classe B (les "Nouvelles Actions de Classe B ") et par la création et l'émission de mille deux cents (1.200) nouvelles Actions de Classe D d'une valeur nominale d'un Euro et vingt cinq centimes (1,25 €) chacune émises avec une prime d'émission s'élevant à soixante treize mille cinq cents Euros (EUR 73.500,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les Actions existantes de Classe D (les "Nouvelles Actions de Classe D") (les Nouvelles Actions de Classe B étant dénommées ensemble avec les Nouvelles Actions de Classe D les "Nouvelles Actions").

7. Les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites par Schefold Beteiligungs GbR, un partnership de droit civil ayant son siège social à Klosterhof 18/2, 89077 Ulm, Allemagne, représentée par Mr. Erich Schefold, résidant à Klosterhof 18/2, 89077 Ulm, Allemagne.

8. Les Nouvelles Actions ont été entièrement libérées par un apport en numéraire de cent cinquante mille Euros (EUR 150.000,-) correspondant à trois mille Euros (EUR 3.000,-) de capital social de la Société et cent quarante sept mille Euros (EUR 147.000,-) de prime d'émission.

9. Les documents justificatifs de la souscription et de la libération des Nouvelles Actions ont été présentés au notaire soussigné, qui en prend expressément acte. Dès lors, l'augmentation de capital prend effet au 21 décembre 2007, date à laquelle les Nouvelles Actions ont été entièrement libérées.

10. A la suite de cette augmentation du capital social de la Société, l'article 5 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante à compter du 21 décembre 2007:

"Le capital souscrit est fixé à quatre-vingt-dix huit mille Euros (98.000,- EUR) divisé en:

- trente mille (30.000) actions nominatives de classe A (les "Actions de Classe A") d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- neuf mille deux cents (9.200) actions nominatives de classe B (les "Actions de Classe B") d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- trente mille (30.000) actions nominatives de classe C (les "Actions de Classe C") d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%);
- neuf mille deux cents (9.200) actions nominatives de classe D (les "Actions de Classe D") d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (à raison de 100%).

Les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C et les Actions de Classe D sont ensemble désignées comme les "Actions".

Les détenteurs des Actions sont désignés comme les "Actionnaires".

11. A la suite de cette augmentation du capital social de la Société ainsi réalisée par voie de capital autorisé, l'article 8.2 des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante à compter du 21 décembre 2007:

"8.2 La totalité du capital non-émis mais autorisé de la Société est fixée à neuf cent quatre-vingt dix-sept mille Euros (997.000- EUR) et fait l'objet de limites spécifiques et des conditions spécifiées ci-dessous."

12. Les administrateurs ont décidé de faire acter l'augmentation de capital social par un notaire luxembourgeois et de donner pouvoir à tout avocat de chez Kremer Associés & Clifford Chance, agissant individuellement avec plein pouvoir de substitution afin de faire enregistrer par acte notarié l'augmentation précédente du capital souscrit de la Société et la modification des Statuts en découlant.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué à la somme de trois mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 février 2008, Relation: LAC/2008/8881. — Reçu sept cent cinquante euros (750. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008040030/211/227.

(080043282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

ACE Industrial Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 106.024.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 11 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1. Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'Administrateur sont acceptées.

2. Sont nommés jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2010:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039840/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07020. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

PanEuropean Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.884.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008039857/5770/12.

(080042471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Perlicence S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 12.585.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 1^{er} février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009.

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039839/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2008, réf. LSO-CN07021C. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Topinambour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 92.591.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 12 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009.

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039838/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2008, réf. LSO-CN08278. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

PM Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 86.240.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le .03.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039831/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05383. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Ropperse S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 33.796.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 11 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1. Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'Administrateur sont acceptées.

2. Sont nommés jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008039837/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 février 2008, réf. LSO-CN09173. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

ICARA S.à r.l. International Consultants and Research Associates Ltd, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5517 Remich, 53, rue de la Cité.

R.C.S. Luxembourg B 13.834.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008039858/5770/13.

(080042475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Lux-Promotion 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 100.039.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le .03.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039829/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05355. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Canaco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 96.573.

A l'attention de Monsieur Guy Kohlen, administrateur délégué.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous remettre la démission de mon mandat d'administrateur de la s.a. CANACO. Cette démission est à effet immédiat.

Je vous invite à la faire publier sans délai et à me rapporter la preuve de cette publication dans le mois de la présente.

Conformément au prescrit de l'art. 5 des statuts, vous voudrez bien veiller avec le troisième administrateur à mon remplacement provisoire, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Waimes, le 15 janvier 2008.

Carole Poncin.

Référence de publication: 2008039994/801080/16.

Enregistré à Diekirch, le 20 mars 2008, réf. DSO-CO00254. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080043090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Dahlia B SICAR S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.080.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008039860/242/13.

(080042676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Germanica Property S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 130.130.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008039861/242/13.

(080042541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

EFG Universal Advisory Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 50.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2007.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008039862/242/12.

(080042513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

L'Immeuble SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg E 3.857.

STATUTS

Les soussignés:

Monsieur DI CAMILLO Adriano, gérant de sociétés, né à F-Malakoff le 20 mai 1965 demeurant à IT-03044 Cervaro Prato Piternis, 16

Et Monsieur DI CAMILLO Renato, commerçant, né le 17 juillet 1971 à F-Chatillon et demeurant également à IT-03044 Cervaro Prato Piternis, 16

Ont décidé de créer une société civile immobilière particulière dont les statuts sont les suivants:

Art. 1^{er}. La société a pour objet l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis au Luxembourg et à l'étranger, ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Art. 2. La société prend la dénomination de L'IMMEUBLE SCI Société Civile Immobilière.

Art. 3. La société est constituée à partir de ce jour pour une durée illimitée. Son premier exercice commence ce jour pour finir le 31 décembre 2008. Les exercices subséquents correspondent tous à l'année civile.

Art. 4. Le siège de la société est fixé à L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille euros (EUR 2 000,00). Il est représenté par cent (100) parts sociales de 20,00 euros (20,00) chacune.

Les parts sociales sont attribuées aux associés comme suit:

	Parts
1. Monsieur DI CAMILLO Renato	1
2. Monsieur DI CAMILLO Adriano	99
Total: cent parts sociales	100

Le capital ci-dessus est libéré par des versements sur le compte bancaire ouvert au nom de la société L'IMMEUBLE SCI, Société Civile Immobilière.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne pourront cependant être cédées à des tiers non associés qu'avec l'accord unanime des autres associés.

Art. 7. Toutes les décisions des associés doivent être prises à la majorité des 3/4 des voix.
Le droit de vote se fera proportionnellement au nombre des parts détenues.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les associés sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'ils possèdent. Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code Civil.

Art. 9. Les bénéfices, les pertes et le remboursement des prêts immobiliers sont repartis entre associés, proportionnellement aux parts qu'ils détiennent dans le capital social.

Les associés peuvent convenir, de leur accord unanime, d'indemnités à attribuer mensuellement à chacun des associés au titre de prestations dans l'intérêt de la société. Ces indemnités ne suivent pas les proportions de participation dans le capital social et sont portées d'abord en déduction du résultat à repartir.

Art. 10. Les associés se concèdent mutuellement un droit de préemption au prix de la valeur bilan des parts sociales. Le droit de préemption lie les ayants droit et ayants cause des associés.

Art. 11. La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction, la déconfiture ou la faillite d'un associé. Le ou les associés restants peuvent racheter les parts de l'associé sortant. Le prix des parts sera fixé suivant leur valeur bilan de l'exercice précédent.

Art. 12. Les héritiers ou ayants droit ne pourront en aucun cas requérir l'apposition de scellés sur les biens de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans son administration.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Art. 13. Les articles 1832 et 1872 du Code Civil ainsi que la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par les soins des associés, à moins qu'ils ne décident de nommer un liquidateur dont les pouvoirs seront fixés dans l'acte de nomination.

Art. 15. Chaque associé peut se retirer de la société moyennant un préavis de six mois notifié par écrit à la société. Dans ce cas, les autres associés sont tenus de racheter les parts aux conditions prévues à l'article 11 des statuts.

Gérance

Les associés conviennent de nommer l'associé, Monsieur Adriano DI CAMILLO comme gérant de la société. Il aura tous les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 13 mars 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008040002/2352/62.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05969. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080043213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2008.

Lux-Promotion 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 99.669.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le .03.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008039828/762/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2008, réf. LSO-CN05352. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080042466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2008.

Syntaxis Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.723.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 51048 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008039188/211/11.

(080041898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Cube Infrastructure Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.234.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 50328 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008039186/211/11.

(080041850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Automotive Group Holding Luxembourg GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.369.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 51043 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008039172/211/11.

(080042041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.

Hofrom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 104.223.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire
tenue au siège social le 5 février 2008*

L'assemblée générale accepte la démission de l'actuel gérant technique Monsieur Andy DEFRANG, et nomme en remplacement:

en tant que gérant technique Monsieur Emmanuel ACQUISTAPACE, né le 18.05.1977 et demeurant au 17, rue d'Idrija F-57710 AUMETZ

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Bertrange, le 5 février 2008.

Pour HOFROM Sàrl

Signatures

Référence de publication: 2008039559/1286/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05882. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080041828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2008.